

LANCEMENT DES ASSISES DE LA FORÊT ET DU BOIS



Cet été, le Premier ministre Jean Castex a annoncé la mise en place d'Assises de la forêt et du bois. Ces rencontres visent à mener une réflexion sur un certain nombre de propositions qui émergent depuis l'ouverture de la Convention citoyenne pour le climat (lancée en octobre 2019). Rappelons que cette Convention visait à regrouper 150 citoyens tirés au sort avec l'objectif de « définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990 ».

Plusieurs de ces propositions concernaient la forêt. Pour autant, les programmes et lois qui ont émergé par la suite (feuille de route forestière du plan de relance, loi Climat et Résilience) ont rejeté la plupart de ces propositions, jugées insuffisamment abouties ou irréalistes. Les Assises ont vocation à réunir une nouvelle fois autour de la table tous les acteurs de la filière forêt-bois ainsi que des associations issues de la société civile. Parmi ces dernières, certaines sont notamment connues pour leurs engagements politiques et idéologiques en faveur d'une moindre intervention de l'homme en forêt... Les acteurs seront invités à aborder, sans tabou, tous les sujets qui animent la société et qui concernent directement la forêt. Trois ministres parrainent ces rencontres : Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, Bérangère Abba, secrétaire d'État à la Biodiversité.

Pour structurer les discussions, quatre groupes de travail ont été formés, présidés par un élu et un expert. Le premier, présidé par Anne-Laure Cattelot, députée du Nord, et par Michel Eddi, président de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), traitera de l'enjeu de la neutralité carbone. Le deuxième, présidé par Rémy Rebeyrotte, député de Saône-et-Loire, et par Meriem Fournier, professeure à AgroParisTech et directrice du centre Grand Est-Nancy de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), abordera la question de la résilience des forêts et de la biodiversité. Le troisième, présidé par Anne-Catherine Loisier, sénatrice de la Côte-d'Or, et par Pierre Piveteau, président du conseil de surveillance de Piveteaubois, réfléchira aux solutions de valorisation du bois. Le quatrième, présidé par Patricia Schillinger,

sénatrice du Haut-Rhin, et par Pierre-Olivier Drège, président de Nord Seine Forêt (NSF), cherchera à rénover le cadre de concertation territoriale entre propriétaires publics comme privés et société civile.

Les propriétaires forestiers, représentés par Fransylva et directement concernés par l'ensemble de ces thématiques, seront présents dans ces discussions qui seront nationales comme régionales (des discussions seront organisées dans la cadre des Commissions régionales de la forêt et du bois). La diversité des thèmes abordés exige que nous soyons attentifs à ce que les recommandations soient bien orientées vers l'enjeu d'une gestion durable et multifonctionnelle, sans tomber dans le piège de l'idéologie.

À quelques mois de l'élection présidentielle, cet exercice est essentiel pour valoriser la diversité des forêts françaises, les modes de sylviculture et l'engagement responsable et durable des propriétaires dans leurs forêts.

Laurent de Bertier
Directeur général de Fransylva

Suivez Fransylva sur :



01. Laurent de Bertier. @Fransylva. | 02. Lac miroir à Ceillac dans le massif du Queyras. Olivier Martineau @CNPF.

